

**DOCOB Rhin – Ried – Bruch de l’Andlau : Secteur n°3 Nordhouse – Ile de Rhinau**  
**- Enjeux et Objectifs / Habitats d’intérêt communautaire de l’annexe II de la Directive « Habitats »**

HABITATS FORESTIERS	Niveau enjeux	Niveau d’Enjeux sur le secteur Zones prioritaires	Facteurs favorables et/ou défavorables	OBJECTIFS ET ORIENTATIONS DE GESTION			
				Gestion forestière	Gestion des milieux ouverts Pelouses et prairies	Gestion de l’Eau / Fonctionnalité alluviale (Cours d’eau / Nappe)	Autres activités humaines (fréquentation, accueil du public, tourisme, activités artisanales et industrielles)
<b>Tous</b> (65 % de la ZSC) Bon état de conservation pour la moitié des forêts alluviales de ce secteur grâce à un inondabilité en partie conservée (îles). Quelques plantations d’essences allochtones (10 %)  <i>Zones à enjeux forts et prioritaires (n° carte)</i>	1	Conservation et amélioration de la <b>fonctionnalité alluviale</b> : Favoriser le maintien, voir l’amélioration de l’inondabilité des forêts rhénanes.	☺ Polder d’Erstein (2003) : réalimentation du réseau des Giessen et inondations écologiques ☺ Restauration du Schafteu (1988) et du Breitsandgiessen (1998) ☺ Programme LIFE Rhin Vivant : Schafteu-Mattenwasser et Altwasser (Rhinau) ☺ Classement en forêts de protection qui s’accompagne d’objectifs de gestion, dont un concernant la conservation, l’amélioration et la restauration des conditions naturelles de la dynamique du réseau hydrographique et du régime hydrologique.	Evaluer les effets de la restauration des cours d’eau et zones humides sur les habitats forestiers.		- Poursuivre les projets de reconnexion des anciens bras du Rhin (Altwasser à Rhinau Daubensand). - Mettre en œuvre les réinondations écologiques sur le polder d’Erstein. - Préserver le caractère inondable des îles de Rhinau et Gerstheim.	
	1	<b>Naturalité / biodiversité</b> : Préservation des zones d’habitats forestiers n’ayant pas connu d’interventions sylvicoles depuis longtemps et aux enjeux économiques faibles.  Préservation et restauration de la diversité remarquable des forêts rhénanes (jusqu’à 40 espèces ligneuses sur 15 ha) et la structuration complexe des habitats forestiers.	☺ Secteurs préservés de toute intervention sylvicole : - Réserves Naturelles d’Erstein et de l’île de Rhinau : plans de gestion prévoyant la récolte des peupliers hybrides - Partie en réserve intégrale dans la Réserve Biologique Domaniale de Daubensand ☺ Réserve Biologique Domaniale de Daubensand : plan de gestion prévoyant le renouvellement progressif des peupleraies en essences autochtones ☺ Programme LIFE Rhin Vivant : plan de gestion de l’île de Gerstheim ☺ ORLAM-DILAM puis DRA-SRA : aménagements forestiers des forêts publiques ☺ Classement en forêts de protection qui s’accompagne d’objectifs, dont un concernant la conservation de la diversité biologique des peuplements..	Pérenniser les secteurs à fort degré de naturalité par des mesures de non intervention sylvicole ( îlots de vieillissement / sénescence) <i>Contrat Natura 2000 forestier – mesure K</i> Mettre en œuvre des mesures de gestion favorisant la biodiversité en espèces ligneuses, tel que préconisé dans les ORLAM-DILAM (puis DRA et SRA). <i>Gestion forestière courante - Bonnes pratiques</i> Restaurer les formations boisées artificialisées pour améliorer leur état de conservation. <i>Gestion forestière courante - Bonnes pratiques</i>			Chasse : limiter l’agrainage aux seules fins de protection des cultures et sans destruction des habitats forestiers. Régulation du grand gibier pour atteindre l’équilibre faune-flore
	2	<b>Evaluation</b> : suivi de l’état des habitats forestiers et de leur valeur écologique	☺ Méthode d’évaluation mise au point dans le cadre du programme Interreg III.	Mettre en œuvre la méthode d’évaluation développée dans programme Interreg III, mis en œuvre (2002 – 2005) entre Marckolsheim et Daubensand			
	1	Polder d’Erstein île de Rhinau île de Gerstheim FD de Daubensand					
Habitats forestiers ripicoles (91E0 prioritaire) habitat relativement bien représenté (en comparaison avec les autres secteurs) sur la ZSC secteur 3 et en bon état de conservation.  <i>Zones à enjeux forts et prioritaires (n° carte) :</i>	1	<b>Biodiversité</b> : Cet habitat est considéré comme prioritaire en raison de sa rareté et de son caractère typique des zones alluviales.	☺ Plans de gestion des Réserves Naturelles d’Erstein et de l’île de Rhinau qui prévoient la non intervention sylvicole ☺ Plan de gestion des rivières phréatiques (action A2 du programme LIFE Rhin Vivant)	Favoriser les formations de saulaies/aulnaies blanches ripicoles le long des cours d’eau phréatiques (fiches action n°17 et 18 du plan de gestion) <i>Gestion forestière courante – Bonnes pratiques</i>	Mettre en œuvre une gestion qui ne se fasse pas au détriment des roselières.	- Conserver les habitats ripicoles et entretenir par une gestion douce les boisements rivulaires des anciens bras du Rhin et du Brunnwasser. - Maintenir voire restaurer des berges en pente douce et niveau d’eau sur certains secteurs <i>Contrat Natura 2000 – A HE 002</i>	Eviter la sur-fréquentation sur les berges du Brunnwasser
1	Quelques formations à saules blancs le long du Brunnwasser entre Rhinau et Daubensand						
Formations à Saule Drapé (3240) Habitat très peu représenté sur le secteur 3 (0,75 ha).	3	<b>Biodiversité</b> : Habitat rare voué à disparaître sur le secteur 3 depuis la disparition des crues torrentielles dévastatrices du Rhin sauvage.	☺ Plan de gestion de l’île de Gerstheim				

				OBJECTIFS ET ORIENTATIONS DE GESTION			
HABITATS OUVERTS Pelouses et prairies	Niveau enjeux	Niveau d'Enjeux sur le secteur Zones prioritaires	Facteurs favorables et/ou défavorables	Gestion forestière	Gestion des milieux ouverts à vocation agricole, pelouses et prairies en gestion conservatoire	Gestion de l'Eau / Fonctionnalité alluviale (Cours d'eau / Nappe)	Autres activités humaines (fréquentation, accueil du public, tourisme, activités artisanales et industrielles)
Tous Habitats assez peu représentés sur la ZSC. (5% de la ZSC)  Etat de conservation majoritairement « moyen » (à 60%)	1	<b>Protection de la ressource en eau</b> et de la fonctionnalité des écosystèmes.			<b>Gestion actuelle - Bonnes pratiques</b> Maintenir ou améliorer l'état de conservation des prairies par des mesures de gestion extensive adaptées et intégrées dans le cadre de l'activité économique agricole (MAE) Assurer une protection pérenne des sites les plus sensibles et à faible valeur économique (acquisition foncière) Augmentation des surfaces en prairies (contrats N2000, MAE conversion, Trame verte)		- Eviter la surfréquentation liée à des activités de loisirs localisées. - Eviter la fréquentation des pelouses et prairies par des engins militaires lourds lors d'exercices en terrain libre. - Populations de sangliers à limiter pour éviter le retournement des prairies.
Pelouses sèches et faciès d'embuissonnement (6210) Pelouses sèches localisées principalement le long de l'Ischert et le long de la digue des hautes eaux à Rhinau	1	<b>Biodiversité</b> : habitat rare, à conserver. <b>Habitat prioritaire</b>	☺ Gestion assurée par le CSA sur certaines pelouses (Rhinau)		Maintenir la gestion actuelle des pelouses sèches en veillant à ne pas laisser la strate arbustive envahir le milieu. <b>gestion actuelle - bonnes pratiques</b>		Préserver les pelouses de la fréquentation par le public.
<i>Zones à enjeux forts et prioritaires (n° carte) :</i>	1	Prairies en aval de l'Ischert et à Rhinau					
Pelouses sèches (6210) Pelouses sèches localisées sur les digues le long du Rhin.	1	<b>Biodiversité</b> : Habitat non prioritaire, mais importance au regard des espèces floristiques à forte valeur patrimoniale	☺ Gestion des digues assurée par EDF en tenant compte des exigences de sécurité. Celles-ci sont majoritairement en adéquation avec la gestion de l'habitat.		Maintenir la gestion actuelle des pelouses sèches existant sur les digues, sans toutefois entraver les interventions nécessaires à la sécurité publique : gestion à mettre en œuvre définie récemment entre EDF et les partenaires. <b>gestion actuelle - bonnes pratiques</b>		
Prairies de fauche (6510) Prairies de fauche principalement localisées en bordure des cours d'eau phréatiques entre Friesenheim et Obenheim et sur l'Ischert aval.	1	<b>Biodiversité</b> : Habitat non représentatif sur la bande rhénane, mais susceptible d'évoluer vers le 6210 ou le 6410 si l'on y applique des pratiques de gestion extensives compatibles avec une <b>activité économique agricole viable</b> .	☹ Diminution des activités d'élevage et difficultés rencontrées par les agriculteurs pour valoriser la production herbagère : retournement possible.		<b>Gestion actuelle - Bonnes pratiques</b> Maintien ou amélioration de l'état de conservation des prairies par des mesures de gestion extensive adaptées et intégrées dans le cadre de l'activité économique agricole (MAE)		
<i>Zones à enjeux forts et prioritaires (n° carte)</i>	1	Cf cartographie des habitats ouverts					
Prairies à Molinie (6410) Principalement localisées sur la berge sud du plan d'eau de Plobsheim et à proximité de la Centrale hydroélectrique de Rhinau	1	<b>Biodiversité</b> : habitat rare, à conserver.	☺ Gestion actuellement assurée par l'ONCFS, dans le cadre de la gestion de la réserve de chasse. ☹ Pas de plan de gestion officiel actuellement pour la Réserve de chasse. ☺ Suivi scientifique sur le Polder d'Erstein		Maintenir la gestion actuelle de ces prairies, notamment par l'élaboration et la validation officielle d'un plan de gestion pour la réserve de chasse et de faune sauvage.	Maintenir les conditions stationnelles nécessaires à la pérennisation de cet habitat (sols hydromorphes).	
<i>Zones à enjeux forts et prioritaires (n° carte) :</i>	1	Polder d'Erstein, bordure ouest, le long du plan d'eau Prairie à Molinie à Rhinau					
Mégaphorbiaies hygrophiles (6430) Très peu représentées sur le secteur 3, ces habitats ont été cartographiés essentiellement sur l'île de Rhinau, imbriquées dans les saulaies blanches ripicoles	1	<b>Biodiversité</b> : habitat rare, à conserver.	☺ Plan de gestion de la RN de l'île de Rhinau		Maintenir la gestion actuelle de la RN		

				OBJECTIFS ET ORIENTATIONS DE GESTION			
HABITATS AQUATIQUES	Niveau enjeux	Niveau d'Enjeux sur le secteur Zones prioritaires	Facteurs favorables et/ou défavorables	Gestion forestière	Gestion des milieux ouverts à vocation agricole, pelouses et prairies en gestion conservatoire	Gestion de l'Eau / Fonctionnalité alluviale (Cours d'eau / Nappe)	Autres activités humaines (fréquentation, accueil du public, tourisme, activités artisanales et industrielles)
Eaux stagnantes (3130 ; 3140 ; 3150)	1 à 2	<p><b>Biodiversité</b> : diversité spécifique et état de conservation de ces habitats. Importance pour la faune d'intérêt communautaire (amphibiens et libellules)</p> <p><b>Fonctionnalité</b> : fonctionnement de l'hydrosystème et qualité des eaux</p>	<p>☺ SAGE , DCE, Loi sur l'eau</p> <p>☺ Statuts de protection (RN, RBD)</p> <p>☺ Polder d'Erstein</p> <p>☹ Altération de la qualité de l'eau par les pollutions d'origine domestique ou agricole</p> <p>☹ Destruction par comblement artificiel</p>	Conserver les habitats : préserver les mares intraforestières (non comblement). <b>Gestion courante – bonnes pratiques.</b>		Préserver les mares et notamment, bien les identifier lors de la mise en œuvre de projets de reconnexion des anciens bras du Rhin, afin de les maintenir isolées des eaux courantes. <b>Gestion courante – Bonnes pratiques</b>	
<p>Eaux courantes (3260) Cours d'eau phréatiques</p> <p>L'état de conservation des cours d'eau du secteur 3 est médiocre à mauvais sur 55 % du linéaire.</p> <p>90% des cours d'eau phréatiques sont envasés.</p>	1	<p><b>Biodiversité</b> : diversité spécifique et état de conservation de ces habitats</p> <p><b>Site majeur de la bande rhénane</b></p> <p><b>Projet de restauration prioritaire</b></p> <p><b>Fonctionnalité</b> : fonctionnement de l'hydrosystème et qualité des eaux</p>	<p>☺ SAGE , DCE, Loi sur l'eau</p> <p>☺ Mise en œuvre de la réforme de la PAC sur les bandes enherbées</p> <p>☺ Plan de gestion des rivières phréatiques (action A2 du LIFE)</p> <p>☹ Altération de la qualité de l'eau par les pollutions d'origine domestique ou agricole</p> <p>☹ Travaux d'aménagement ayant conduit à un élargissement et/ou une rectification du lit mineur (40 % du linéaire), voire une artificialisation des berges : banalisation du lit et des écoulements, envasement sur 90 % des linéaires, ...</p> <p>☹ Une ripisylve absente ou appauvrie sur 40 % du linéaire.</p> <p>☹ Obstacles infranchissables pour la faune aquatique et semi-aquatique</p> <p>☹ Facteurs de dérangement induits par une surfréquentation (Brunnwasser)</p> <p>☺ Définition par le CRACK d'une action pilote sur le Brunnwasser : étude de la pratique actuelle du canoë, de ses impacts, mise à jour de la charte de bonne pratique...</p>	Préserver l'état des berges, l'étagement des ripisylves et les roselières intraforestières. <b>Gestion courante - bonnes pratiques.</b>	Préserver la ressource en eau et améliorer la qualité du lit majeur : Créer des bandes enherbées dans les zones cultivées le long des cours d'eau, dans le cadre des <b>Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales</b> . Préserver ou améliorer l'état des prairies bordant les cours d'eau par la mise en œuvre de mesures de gestion extensives ( <b>contrats N2000, MAE</b> ).	Préserver les roselières et ripisylves existantes (habitats forestiers, ou formations arbustives bordant les cours d'eau). <b>Bonnes pratiques.</b> Mettre en œuvre des programmes de restauration et d'entretien du réseau hydrographique : mesures de gestion possibles : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Curages locaux de faible intensité (<b>Contrat N2000 – mesure A HE 008</b>)</li> <li>- Diversification du lit mineur</li> <li>- Entretien des ripisylves (<b>Contrat Natura 2000 – mesure A HE 002</b>)</li> <li>- Restauration de ripisylves (<b>Contrat Natura 2000 forestier – mesure C</b>)</li> <li>- Aménagement des obstacles infranchissables (voir aussi « castor »)</li> </ul> Mettre en œuvre un suivi de l'état des cours d'eau (envasement, ripisylves, progression des espèces végétales exotiques envahissantes, mais aussi diversité floristique et faunistique)	Sur certains secteurs prioritaires (Brunnwasser, Istergraben), réduire les impacts de la fréquentation liée aux activités de loisirs (chasse, pêche, canoë, randonnée...) : organisation de la concertation entre les acteurs, meilleur encadrement des activités, éducation des usagers pour une pratique intégrée au milieu. Si nécessaire, mise en œuvre de plans locaux de circulation, voire de dispositifs réglementaires.
<b>Zones à enjeux forts et prioritaires (n° carte) :</b>	1	<p>L'ensemble du réseau de phréatiques et plus particulièrement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Brunnwasser amont,</li> <li>- L'Istergraben amont,</li> <li>- Le Riedgraben,</li> <li>- Le Muhlbach en aval de Daubensand</li> <li>- Le Hanfgraben en amont d'Obenheim</li> <li>- Le Muhlbach en aval de Gerstheim</li> </ul>					

<p>Eaux courantes (3260) Ancien bras du Rhin et contre canal de drainage Sur le secteur 3, une grande partie des anciens bras du Rhin ont fait ou feront l'objet de travaux de reconnexion au Rhin ou au Contre Canal de Drainage. Ces travaux ont pour effet de restaurer une partie de la fonctionnalité alluviale des massifs bordant le Rhin (ou sur les îles). L'état écologique de ces cours d'eau est assez souvent qualifié de « médiocre », voire « mauvais », notamment dans les bras reconnectés récemment et dans le contre canal. Cela peut s'expliquer par l'apport d'eaux provenant du Rhin.</p>	<p>1</p>	<p><b>Biodiversité</b> : diversité spécifique et état de conservation de ces habitats</p> <p><b>Site majeur de la bande rhénane</b></p> <p><b>Projet de restauration prioritaire (déjà bien engagé)</b></p> <p><u>Fonctionnalité</u> : fonctionnement de l'hydrosystème et qualité des eaux</p>	<p>☺ SAGE , DCE, Loi sur l'eau ☺ Programme de restauration des anciens bras du Rhin : Breitsandgiessen, Schafteu-Mattenwasser, Altwasser ☺ Statuts de protection (RN, RBD) ☺ Polder d'Erstein ☹ Altération de la qualité de l'eau par les pollutions d'origine domestique ou agricole ☹ Travaux d'aménagement ayant conduit à un élargissement et/ou une rectification du lit mineur, voire une artificialisation des berges : banalisation du lit et des écoulements, envasement, ... ☹ Obstacles infranchissables pour la faune aquatique et semi-aquatique ☹ Facteurs de dérangement induits par une surfréquentation</p>	<p>Préserver l'état des berges, l'étagement des ripisylves et les roselières intraforestières. <b>Gestion courante - bonnes pratiques.</b></p>	<p>Cours d'eau majoritairement forestiers. Dans les quelques zones agricoles, mise en œuvre des bandes enherbées le long des cours d'eau dans le cadre des <b>Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales.</b></p>	<p>Préserver les roselières et ripisylves existantes (habitats forestiers, ou formations arbustives bordant les cours d'eau). <b>Bonnes pratiques.</b> Poursuivre les projets de reconnexion au Rhin (ou au contre canal) : Altwasser (massif de Rhinau Daubensand). Mettre en œuvre un suivi de l'état des cours d'eau reconnectés (<b>qualité de l'eau</b>, diversité floristique et faunistique).</p>	
<p><b>Zones à enjeux forts et prioritaires (n° carte) :</b></p>	<p>1</p>	<p>Reconnexions prévues : - Altwasser (massif de Rhinau Daubensand) Reconnexions déjà réalisées nécessitant un suivi : - Breitsandgiessen - Polder d'Erstein - Schafteu-Mattenwasser</p>					

**DOCOB Rhin – Ried – Bruch de l’Andlau : Secteur n°3 Nordhouse – Ile de Rhinau**  
**- Enjeux et Objectifs / Espèces Annexe II de la Directive « Habitats »**

ESPECES Ann. II DH	Niveau enjeux	Niveau d’Enjeux sur le secteur Zones prioritaires	Facteurs favorables et/ou défavorables	OBJECTIFS ET ORIENTATIONS DE GESTION			
				Gestion forestière	Gestion des milieux ouverts à vocation agricole, pelouses et prairies en gestion conservatoire	Gestion de l’Eau / Fonctionnalité alluviale (Cours d’eau / Nappe)	Autres activités humaines (fréquentation, accueil du public, tourisme, activités artisanales et industrielles)
<p><b>Castor d’Europe (+)</b> Confirmation nécessaire de présence de l’espèce <b>Nécessité d’investigations supplémentaires</b> L’espèce a colonisé une partie de la bande rhénane, entre Biesheim (68 – secteur 5) et Mothern (67 – secteur 1), mais elle est peu présente sur le secteur 3, intermédiaire.</p>	<b>1</b>	<p><b>Biodiversité</b> : cette espèce commune jusqu’au 18<sup>e</sup> siècle a totalement disparu d’Alsace au 19<sup>e</sup> siècle. Elle est de retour depuis les années 1970 grâce à la mise en œuvre de programmes de réintroduction. <b>Fonctionnalité, continuité des milieux aquatiques</b> : le secteur 3 pourrait constituer une connexion entre les secteurs actuellement occupés.</p>	<p>☹ Nombreux obstacles infranchissables (8 sur le secteur 3). ☹ Piégeage non sélectif du ragondin. ☹ Absence de ripisylve sur certains cours d’eau</p>	<p>Favoriser les saulaies ripicoles en rives de cours d’eau <b>Gestion courante – Bonnes pratiques</b> <b>Contrat Natura 2000 forestier (mesure C)</b></p>		<p>Aménager lorsque c’est possible, les ouvrages infranchissables identifiés par le GEPMA sur le secteur (Action A11 du programme LIFE Rhin Vivant).</p>	<p>Généraliser l’utilisation de pièges non tuants dans le cadre de la lutte contre la prolifération du Ragondin.</p>
<p><b>Zones à enjeux forts et prioritaires (n° carte) :</b></p>	<b>1</b>	<p>Réseau hydrographique entre Diebolsheim et le Polder d’Erstein</p>					
<p><b>Grand Murin (+)</b> Présence sur ban de Gerstheim. <b>Nécessité d’investigations supplémentaires</b></p>	<b>2</b>	<p>Pas d’enjeu prioritaire tant que la présence de l’espèce n’est pas confirmée, notamment sur le ban communal de Gerstheim.</p>	<p>☹ Manque de données sur la présence de l’espèce</p>				
<p><b>Murin à oreilles échancrées (+)</b> Présence sur ban de Friesenheim. <b>Nécessité d’investigations supplémentaires</b></p>	<b>2</b>	<p>Pas d’enjeu prioritaire tant que la présence de l’espèce n’est pas confirmée, notamment sur le ban communal de Friesenheim.</p>	<p>☹ Manque de données sur la présence de l’espèce</p>				
<p><b>Chabot (+)</b> Cette espèce est présente dans le secteur 3, en effectifs très faibles. <b>Nécessité d’investigations supplémentaires</b></p>	<b>2</b>	<p><b>Biodiversité</b> : espèce peu menacée à l’heure actuelle, présente dans de nombreux cours d’eau alsaciens. Toutefois, sa grande sensibilité aux dégradations (pollutions, recalibrages, pompages), implique une tendance à la diminution de ses effectifs et lui confère un rôle important de bioindicateur.</p>	<p>☺ SAGE , DCE, Loi sur l’eau ☹ Altération de la qualité de l’eau par les pollutions d’origine domestique ou agricole ☹ Travaux d’aménagement ayant conduit à un élargissement et/ou une rectification des lits mineur, voire une artificialisation des berges : banalisation du lit et des écoulements, envasement, ... ☹ Pompages dans les phréatiques.</p>			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Protéger et réhabiliter les milieux aquatiques (habitats, pollution),</li> <li>• Empêcher l’implantation d’étangs en dérivation, ou en barrage,</li> <li>• Conserver les habitats aquatiques courant et limiter la compartimentation des cours d’eau par des seuils ou des barrages.</li> </ul>	
<p><b>Zones à enjeux forts et prioritaires (n° carte) :</b></p>	<b>2</b>	<p>Schafteu Vieux Rhin</p>					

<p><b>Lamproie de Planer (+)</b>          Cette espèce est présente dans le secteur 3, en effectifs très faibles.  <b>Nécessité d'investigations supplémentaires</b></p>	1	<p><b>Biodiversité</b> : cette espèce est présente dans presque tous les secteurs du site Rhin Ried Bruch, mais ses effectifs semblent très faibles (statut mal connu).</p>	<p>☺ SAGE , DCE, Loi sur l'eau          ☹ Altération de la qualité de l'eau par les pollutions d'origine domestique ou agricole          ☹ Travaux d'aménagement ayant conduit à un élargissement et/ou une rectification des lits mineur, voire une artificialisation des berges : banalisation du lit et des écoulements, envasement, ...          ☹ Obstacles aux déplacements et aux migrations</p>			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lutter contre les pollutions,</li> <li>• Améliorer la franchissabilité des ouvrages,</li> <li>• Protéger et réhabiliter les habitats (absence d'interventions lourdes telles que recalibrages, reprofilages et installation d'étangs).</li> </ul>
<p><b>Zones à enjeux forts et prioritaires (n° carte) :</b></p>	1	Vieux Rhin				
<p><b>Bouvière (+)</b>          Cette espèce est présente dans le secteur 3, en effectifs très faibles.  <b>Nécessité d'investigations supplémentaires</b></p>	1	<p><b>Biodiversité</b> : cette espèce est rare, voir absente, dans tous les secteurs du site Rhin Ried Bruch. En Alsace, sa présence est localisée à quelques stations de plaine.</p>	<p>☺ SAGE , DCE, Loi sur l'eau          ☹ Altération de la qualité de l'eau par les pollutions d'origine domestique ou agricole          ☹ Travaux d'aménagement ayant conduit à un élargissement et/ou une rectification des lits mineur, voire une artificialisation des berges : banalisation du lit et des écoulements, envasement : dégradation des habitats et des frayères          ☹ Obstacles aux déplacements et aux migrations          ☺ présence de moules d'eau douce (unionidés) dont dépend la Bouvière pour sa reproduction</p>			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lutter contre les pollutions,</li> <li>• Améliorer la franchissabilité des ouvrages,</li> <li>• Protéger les zones de présence connues.</li> <li>• Restaurer les bras secondaires et les annexes hydrauliques à courant lent et végétation aquatique abondante du cours moyen et inférieur des rivières.</li> </ul>
<p><b>Zones à enjeux forts et prioritaires (n° carte) :</b></p>	1	Schaftau				
<p><b>Aspe (+++)</b>          Cette espèce est bien présente sur le bassin du Rhin et ses effectifs sont en constante augmentation depuis une dizaine d'année.</p>	3	<p><b>Biodiversité</b> : Espèce bien représentée. Pas d'enjeu prioritaire sur le secteur 3.</p>	<p>☺ SAGE , DCE, Loi sur l'eau          ☹ Altération de la qualité de l'eau par les pollutions d'origine domestique ou agricole          ☹ Obstacles aux déplacements et aux migrations</p>			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lutter contre les pollutions,</li> <li>• Améliorer la franchissabilité des ouvrages.</li> </ul>
<p><b>Sonneur à ventre jaune (++)</b>          Espèce présente en faible effectif sur le secteur 3.  <b>Nécessité d'investigations supplémentaires et suivi des populations.</b></p>	1	<p><b>Biodiversité</b> : le secteur 3 présente de bonnes potentialités pour l'espèce.</p>	<p>☺ Plans de gestion des Réserves Naturelles d'Erstein et de l'île de Rhinau          ☺ Plan de gestion de la Réserve Biologique Domaniale de Daubensand</p>	<p>Eviter exploitation des bois après le mois d'avril.. Non comblement des ornières dans les pistes de débardages.  <b>Gestion courante - Bonne pratiques</b></p>	<p>Proscrire le comblement des mares et des dépressions.</p>	<p>Poursuivre les projets de restauration de la fonctionnalité des massifs alluviaux. Améliorer les capacités d'accueil du milieu : restauration de zones humides et creusement de mares.  <b>Contrat Natura 2000 possible : Création ou rétablissement de mares intraforestières (mesure B)</b></p>
<p><b>Zones à enjeux forts et prioritaires (n° carte) :</b></p>	1	Ile de Gerstheim Ile de Rhinau				

<p><b>Triton crêté (+++)</b> Secteur 3 <u>important</u> pour l'espèce Quelques mares bien répertoriées <b>Nécessité d'investigations supplémentaires (île de Rhinau) et suivi des populations.</b></p>	1	<p><b>Biodiversité</b> : le secteur 3 présente de bonnes potentialités pour l'espèce et la population présente y est importante</p>	<p>☺ Plans de gestion des Réserves Naturelles d'Erstein et de l'île de Rhinau ☺ Plan de gestion de la Réserve Biologique Domaniale de Daubensand ☹ Surpopulation d'ongulés sauvages (notamment sangliers) dans les massifs forestiers</p>	<p>Préserver les mares intraforestières (non comblement). <b>Gestion courante – bonnes pratiques.</b></p>	<p>Proscrire le comblement des mares et des dépressions. Maintien des habitats de transition (haies, bosquets).</p>	<p>Préservation des mares de toute connexion aux cours d'eau, notamment lors des reconnexions de bras morts. Améliorer les capacités d'accueil du milieu : restauration de zones humides et creusement de mares, en lien avec les habitats terrestres favorables (haies, bois, prairies). <b>Contrat Natura 2000 possible : Création ou rétablissement de mares intraforestières (mesure B)</b></p>	<p>Prendre les mesures nécessaires à la régulation des populations de sangliers (Polder d'Erstein, Ile de Gerstheim, Ile de Rhinau, Massif de Rhinau-Daubensand). Ne pas introduire de poissons dans les mares closes (île de Gerstheim)</p>
<p><b>Zones à enjeux forts et prioritaires (n° carte) :</b></p>	1	<p>Ile de Gerstheim (1 mare) Polder d'Erstein : réseau de mares Massif de Daubensand</p>					
<p><b>Cuivré des marais (+)</b> <b>Azuré des paluds (+)</b> Présence de ces espèce en bordure de l'Ischert à Rhinau <b>Nécessité d'investigations supplémentaires</b></p>	1	<p><b>Biodiversité</b> : espèces rares dont la présence actuelle sur la bande rhénane est peu importante et souvent localisée sur des sites protégés (sites CSA, réserves naturelles).</p>	<p>☺ Proximité d'un site géré par le CSA ☺ Bandes enherbées le long des cours d'eau</p>		<p>- Pérenniser la gestion favorable à l'espèce dans le site géré par le CSA (fauche hivernale). - Pérenniser, voire améliorer la gestion de l'ancien chenal qui accueille les espèces <b>(MAE – zone refuge)</b> - Mettre en œuvre des mesures de gestion favorables sur certaines prairies de fauche afin de recréer des habitats favorables <b>(MAE – zone refuge)</b></p>		
<p><b>Zones à enjeux forts et prioritaires (n° carte) :</b></p>	1	<p>Bordure de l'Ischert à Rhinau</p>					
<p><b>Agrion de Mercure (++)</b> Le secteur 3 renferme l'une des populations les plus importantes de la bande rhénane pour cette espèce <b>Nécessité d'investigations supplémentaires</b></p>	1	<p><b>Biodiversité</b> : espèce rare présente sur le secteur 3. <b>Secteur 3 : important pour l'espèce à l'échelle de la bande rhénane.</b></p>	<p>☹ Pollution des eaux ☹ Curages trop fréquents ou absence de végétation herbacée en bordure de cours d'eau ☹ Fermeture complète des milieux</p>			<p>Maintien voire amélioration de la qualité de l'eau du réseau hydrographique Brunnwasser / massif de Rhinau Daubensand et Polder d'Erstein <b>Bonnes pratiques / recommandations SAGE</b></p>	
<p><b>Zones à enjeux forts et prioritaires (n° carte) :</b></p>	1	<p>Massif forestier de Rhinau-Daubensand / Brunnwasser Polder d'Erstein</p>					
<p><b>Leucorrhine à gros thorax (+)</b> Le secteur 3 renferme le principal site de reproduction de la bande rhénane pour cette espèce (Ile de Rhinau) <b>Nécessité d'investigations supplémentaires</b></p>	1	<p><b>Biodiversité</b> : espèce rare présente sur le secteur 3.</p>	<p>☺ Protection dans le cadre de la RN de l'île de Rhinau (travaux encours dans le cadre de l'action C6 du LIFE Rhin Vivant) ☹ Pollution des eaux ☹ Assèchement des zones humides ☹ Introduction de poissons ☹ Fermeture des milieux aquatiques</p>			<p>Si nécessaire, éclaircissement de la végétation riveraine <b>Plan de gestion de la RN de l'île de Rhinau</b></p>	<p>Protection stricte des sites de reproduction <b>Plan de gestion de la RN de l'île de Rhinau</b></p>
<p><b>Zones à enjeux forts et prioritaires (n° carte) :</b></p>	1	<p>Ile de Rhinau</p>					

<b>Lucane cerf-volant</b> (+++) <i>Espèce non cartographiée mais bien présente sur le secteur 3</i>	3	<b>Biodiversité</b> : maintien des populations en bon état de conservation	☺ Présence d'arbres sénescents dans les haies en zone agricole.	Maintien de bois morts et d'arbres sénescents dans les massifs forestiers.	Maintien de bois morts et d'arbres sénescents dans les haies arborées		Diagnostiquer l'état de conservation des populations.
<b>Vertigo angustior</b> (+) Seule localisation fiable de l'espèce sur le site Rhin Ried Bruch <a href="#">Nécessité d'investigations supplémentaires</a>	1	<b>Biodiversité</b> : espèce rare et peu connue. Pas d'enjeu prioritaire tant que la présence de l'espèce n'est pas confirmée, notamment dans la forêt de Daubensand.	☹ Très mauvaise connaissance sur le statut de l'espèce sur le site				
<b>Vertigo moulinsiana</b> (+) Une localisation fiable de l'espèce sur le secteur 3 <a href="#">Nécessité d'investigations supplémentaires</a>	1	<b>Biodiversité</b> : espèce rare et peu connue. Pas d'enjeu prioritaire tant que la présence de l'espèce n'est pas confirmée, notamment dans la Réserve Naturelle d'Erstein	☹ Très mauvaise connaissance sur le statut de l'espèce sur le site ☺ Localisation potentielle dans la RN d'Erstein				



**DOCOB Rhin – Ried – Bruch de l’Andlau : Secteur n°3 Nordhouse – Ile de Rhinau**  
**Enjeux et Objectifs / Espèces d’oiseaux de l’annexe 1 de la Directive « Oiseaux » (ZPS)**

				OBJECTIFS ET ORIENTATIONS DE GESTION			
ESPECES Ann. I DO OISEAUX	Niveau enjeux	Niveau d’Enjeux sur le secteur Zones prioritaires	Facteurs favorables et/ou défavorables	Gestion forestière	Gestion des milieux ouverts à vocation agricole, pelouses et prairies en gestion conservatoire	Gestion de l’Eau / Fonctionnalité alluviale (Cours d’eau / Nappe)	Autres activités humaines (fréquentation, accueil du public, tourisme, activités artisanales et industrielles)
<b>Blongios nain</b> Espèce en danger d’extinction Pas de localisation certaine de l’espèce sur le secteur 3 <a href="#">Nécessité d’investigations supplémentaire – Suivi des populations</a>	1	Pas d’enjeu prioritaire tant que la présence de l’espèce n’est pas confirmée, notamment sur les roselières bordant l’Altrhein au nord et au sud de Daubensand.	☹ Espèce très sensible au dérangement ☺ Restauration de la roselière au nord de l’île de Rhinau (action C6)		Maintenir, voir restaurer les roselières, pour favoriser l’accueil de cet espèce.		
<b>Butor étoilé</b> Pas de localisation certaine de l’espèce sur le secteur 3 <a href="#">Nécessité d’investigations supplémentaire – Suivi des populations</a>	1	Pas d’enjeu prioritaire tant que la présence de l’espèce n’est pas confirmée, notamment sur les roselières bordant l’Altrhein au nord et au sud de Daubensand			Maintenir, voir restaurer les roselières, pour favoriser l’accueil de cet espèce.		
<b>Bondrée apivore</b> Espèce vulnérable présente sur le secteur 3 <a href="#">Suivi des populations et des sites de nidifications</a>	2	<b>Biodiversité</b> : espèce en déclin en Alsace	☹ Nicheur discret dont les populations sont difficiles à évaluer ☹ La régression des milieux naturels ouverts type prairie (ressource alimentaire) ☹ La perturbation des sites de reproduction (travaux forestiers, activités de loisirs) ☺ Recensement des couples nicheurs réalisé de 1999 à 2002 (Enquête rapaces LPO) ☺ Présence en Réserve Naturelle : suivi régulier.	Repérage des sites de nidification. Pas de travaux forestiers dans un périmètre (à définir) autour du site pendant période de nidification (avril – juillet). <a href="#">Gestion courante / Bonnes pratiques</a>	Amélioration des biotopes favorables à l’alimentation de l’espèce (prairies) dans les milieux agricoles ou ouverts de la ZPS. <b>Mesures MAE / Natura 2000</b>		
<b>Zones à enjeux forts et prioritaires (n° carte) :</b>	2	Polder d’Erstein Ile de Rhinau Forêt communale de Gerstheim					
<b>Milan noir</b> Espèce à surveiller Espèce présente dans le secteur 3, sans toutefois que la nidification ne soit certaine. <a href="#">Suivi des populations et des sites de nidifications</a>	2	<b>Biodiversité</b> : espèce a priori non menacée, mais à surveiller	☹ La fermeture des décharges (ressources alimentaires) ☹ Les électrocutions sur le réseau de ligne électrique. ☺ Recensement des couples nicheurs réalisé de 1999 à 2002 (Enquête rapaces LPO) ☺ Présence dans les Réserves Naturelles	Repérage des sites de nidification. Pas de travaux forestiers périmètre autour du site (périmètre à définir) pendant période de nidification (avril – juillet). <a href="#">Gestion courante / Bonnes pratiques</a>			Sécuriser le réseau de lignes électriques
<b>Zones à enjeux forts et prioritaires (n° carte) :</b>	2	Polder d’Erstein Ile de Rhinau					

<p><b>Milan royal</b> Espèce en danger dans la région Pas de localisation certaine de l'espèce sur le secteur 3 <a href="#">Nécessité d'investigations supplémentaire - Suivi des populations</a></p>	3	<p>Pas de zone à enjeu prioritaire car l'espèce n'est pas précisément localisée sur le secteur 3. Toutefois, le statut de l'espèce (en danger) implique une nécessaire vigilance quant à sa présence sur l'ensemble des secteurs.</p>	<p>☹ La régression des milieux naturels ouverts type prairie (ressource alimentaire) ☹ La destruction des oiseaux par tirs ou empoisonnements volontaires ou indirectes ☹ La fermeture des décharges (ressources alimentaires) ☹ Les électrocutions sur le réseau de ligne électrique ☺ Recensement des couples nicheurs réalisé de 1999 à 2002 (Enquête rapaces LPO)</p>	<p>Conservation de gros arbres pour favoriser la nidification de l'espèce.</p>	<p>Maintien des prairies et gestion extensive sont favorables à l'espèces. <a href="#">Gestion courante / Bonnes pratiques</a> <b>MAE</b></p>	<p>Sécuriser le réseau de lignes électriques</p>
<p><b>Busard des roseaux</b> Espèce présente dans le secteur 3, sans toutefois que la nidification ne soit certaine. <a href="#">Suivi des populations et des sites de nidifications</a></p>	1	<p><b>Biodiversité</b> : espèce rare, en danger à l'échelle régionale</p>	<p>☹ La rareté des milieux de nidification (roselières) ☹ La pression humaine sur les sites de nidification (brûlis printaniers, destruction, comblement, plantations, dérangements (pêche, activités de plein air, promeneurs, chiens non tenus en laisse, agrainages dans les roselières, kayakistes etc.) ☹ Les dérangements par les sangliers dans les roselières sèches. ☹ La régression des milieux naturels ouverts type prairie (ressource alimentaire) ☹ Les inondations en période de reproduction</p>		<p>En cas de nidification en milieu agricole, prévenir l'exploitant et voir les modalités de gestion pour préserver la nidification de l'espèce <a href="#">Gestion courante / Bonnes pratiques (pratique déjà réalisée par le passé)</a> Maintenir les roselières ouvertes. Lutte contre la concurrence des ligneux <a href="#">Gestion courante / Bonnes pratiques</a></p>	<p>Préserver les berges des cours d'eau à proximité des roselières de la fréquentation par le public <a href="#">Gestion courante / Bonnes pratiques</a> <u>Activité cynégétique</u> : pas d'agrainage dans les roselières pour éviter la fréquentation par les sangliers.</p>
<p><b>Zones à enjeux forts et prioritaires (n° carte) :</b></p>	1	<p>Bordure du Brunnwasser et de l'Altrhein Bordure de l'Ischert</p>				
<p><b>Sterne pierregarin</b> Espèce vulnérable présente à proximité du secteur 3, côté allemand. Le secteur 3 est fréquenté par l'espèce pour la pêche. <a href="#">Suivi des populations et des sites de nidifications</a></p>	2	<p><b>Biodiversité</b> : espèce devenue rare suite aux aménagements du Rhin</p>	<p>☹ L'envahissement des sites de reproduction par la végétation herbacée et ligneuse ☹ Les dérangements sur les sites de reproduction (travaux, activités sur les sites industriels ; activités de loisirs sur les gravières)</p>			<p>Restaurer la capacité d'accueil du musoir amont de la chute de Gerstheim</p>
<p><b>Zones à enjeux forts et prioritaires (n° carte) :</b></p>	2	<p>Musoir amont de la chute de Gerstheim</p>				
<p><b>Busard Saint-Martin</b> Espèce fréquentant principalement les milieux ouverts. Hivernante sur le secteur 3. <a href="#">Suivi des populations.</a></p>	3	<p><b>Biodiversité</b> : cette espèce autrefois nicheuse en Alsace, est désormais uniquement hivernante</p>	<p>☹ Disparition de ses biotopes : prairies extensives et végétation herbacée haute.</p>		<p>Favoriser la gestion extensive des prairies et le maintien des formations végétales herbacées hautes (cariçaies, jachères,...) <a href="#">Gestion courante / Bonnes pratiques</a> <b>MAE – Contrats Natura 2000</b></p>	<p>Préserver les zones palustres (roselières, cariçaies). <a href="#">Gestion courante / Bonnes pratiques</a></p>
<p><b>Zones à enjeux forts et prioritaires (n° carte) :</b></p>	3	<p>N° Z : Gravière de Gerstheim N° Z : Sud de Daubensand</p>				
<p><b>Grande aigrette</b> Espèce hivernant sur l'ensemble du secteur 3. Site important pour l'espèce. <a href="#">Suivi des populations et des sites de nidifications à venir.</a></p>	3	<p><b>Biodiversité</b> : espèce peu présente en Alsace, jusqu'aux années 1980. Actuellement en expansion, l'espèce semble peu menacée, mais mérite un suivi de l'évolution de ses effectifs et de son comportement nicheur.</p>	<p>☹ Espèce très sensible au dérangement</p>			<p>Préservation des roselières le long des anciens bras du Rhin. <a href="#">Gestion courante / Bonnes pratiques</a></p>
<p><b>Zones à enjeux forts et prioritaires (n° carte) :</b></p>	3	<p>N° Z : Ile de Rhinau N° Z : Massif de Daubensand</p>				<p>Préservation de la tranquillité des zones humides et des roselières.</p>

<p><b>Pics forestiers</b> Pic noir Pic cendré Pic mar Espèces communes Site de présence des espèces</p>	3	<p><b>Biodiversité</b> : espèces communes à préserver. Pas de zone à enjeux prioritaire : l'ensemble des massifs forestiers est potentiellement concerné.</p>	<p>☹ En milieu agricole, l'arrachage des haies, des vergers et des bosquets, ainsi que le retournement ou l'intensification des prairies. ☹ En forêt, les grandes plantations monospécifiques. ☹ L'exploitation systématique des arbres âgés et des gros bois ☹ L'enlèvement systématique des arbres morts ou malades (ressources alimentaires) ☹ Les coupes printanières et des opérations de débardages en période de reproduction (décantonnement)</p>	<p>Maintien d'arbres morts et de gros bois et arbres âgés dans les forêts rhénanes. Pour le pic mar, importance du chêne pédonculé. Eviter le dérangement par travaux forestiers autour des sites de nidification pendant la période de nidification. <a href="#">Gestion courante / Bonnes pratiques</a></p>			
<p><b>Martin pêcheur</b> Espèce sensible mais bien présente sur le secteur 3.</p>	3	<p><b>Biodiversité</b> : espèce commune, indicatrice d'une bonne qualité des cours d'eau. A préserver. Pas de zone à enjeux prioritaire : l'ensemble des cours d'eau est potentiellement concerné.</p>	<p>☹ La pollution des cours d'eau qui affecte les ressources alimentaires ☹ L'artificialisation des berges des cours d'eau qui le prive des sites de reproduction ☹ Les dérangements à proximité du nid (pêche, baignade, canoë...) ☺ SAGE III-nappe-Rhin</p>	<p>Attention quant à la gestion des boisements de rive. <a href="#">Gestion courante / Bonnes pratiques</a></p>		<p>Améliorer la qualité des eaux Maintenir des talus d'érosion sur les berges des cours d'eau. <a href="#">Gestion courante / Bonnes pratiques / prescriptions SAGE</a></p>	<p>Sensibilité au dérangement – Eviter cheminements le long des cours d'eau, surtout près des berges abruptes. Prise en compte de l'espèce dans les reconversions de gravières.</p>
<p><b>Pie grièche écorcheur</b> Site de présence de l'espèce. Bon état des populations, espèce communes mais tendance à la baisse des effectifs.</p>	3	<p><b>Biodiversité</b> : maintien des populations en bon état de conservation.</p>	<p>☹ Disparition des haies, des prairies et des jachères.</p>	<p>Travailler sur les lisières forestières : favoriser l'étagement des lisières (stratification verticale) et leur composition (favoriser les espèces arbustes épineuses : prunelier, aubépine...)</p>	<p>Non destruction des haies. Diversifier les types de cultures : MAE jachères longue durée, luzerne... Limiter les pesticides</p>		